

Lutter contre les discriminations dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse : expérimentations dans l'agglomération grenobloise

Le plan de lutte contre les discriminations de l'agglomération grenobloise présente la spécificité d'avoir été ancré sur les questions éducatives jusqu'en 2012. Sophie Ebermeyer, chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations à Grenoble Alpes Métropole et Hakima Necib, chargée de mission égalité à Saint-Martin-d'Hères, en présentent les principaux enjeux et axes de travail. Puis elles expliquent pourquoi et comment les travaux se sont poursuivis autour des questions liées à la laïcité.

Le plan de lutte contre les discriminations au niveau de l'agglomération grenobloise a été construit en complémentarité des plans portés par les communes de Saint-Martin-d'Hères, Grenoble, Fontaine, Échirolles, le Département et l'Inspection académique de Grenoble. De 2009 à 2012, il a été copiloté avec l'Éducation nationale et soutenu par la DRJSCS.

Un plan de lutte axé sur l'éducatif

S'accordant sur le rôle des institutions dans la production des inégalités et discriminations, les acteurs ont développé une approche dite « intégrée » cherchant à impliquer les collectivités et les institutions. L'un des angles choisis fut celui de la formation-action, accompagnée par Fabrice Dhume. Durant trois ans, environ 40 professionnels, principalement de l'Éducation nationale, ont analysé et fait évoluer leurs pratiques en ce qui concerne l'évaluation des élèves, les sanctions, l'accueil des familles, les annotations sur les bulletins, l'orientation en fin de seconde. Un DVD, support de formation, a été produit¹. L'enjeu du plan était également de faire en sorte que les habitants se saisissent de cette politique : pour ce faire, une démarche d'université populaire a été initiée dans les équipements socio-éducatifs de quartier, s'appuyant sur l'outil du théâtre forum. Enfin, la nécessité de garantir l'accès au droit s'est traduite par la mise en place d'un réseau de veille (en cours de construction).

Saint-Martin-d'Hères a accompagné la mise en œuvre de la formation-action au collège Henri Wallon. L'objectif fut de créer une cohérence éducative au sein du collège et avec les acteurs de proximité (structures socio-éducatives, parents et élèves), afin de diffuser les enseignements de cette démarche sur l'ensemble du territoire.

La laïcité, un nouvel enjeu

Dès 2010, des professionnels de l'agglomération ont exprimé le besoin de se former sur la question de la laïcité. Plusieurs formations-actions, accompagnées par Dounia Bouzar, ont été conduites, que ce soit au niveau de la ville de Grenoble, de la Métro ou de Saint-Martin-d'Hères. Elles présentaient la particularité de partir de situations concrètes (gestion du ramadan, organisation des repas de quartier, port du foulard par un agent municipal, demande de créneaux horaires séparés hommes-femmes à la piscine pour motif religieux...). Le travail a été capitalisé dans des guides pratiques qui servent de points d'appui aux professionnels².

Pour la ville de Saint-Martin-d'Hères, il a semblé important d'aborder cette question car les professionnels du champ social et les agents municipaux sont interpellés de plus en plus dans leurs missions, directement ou indirectement. La formation a réuni différents corps de métier (agents de l'état civil, du service des ressources humaines, médiateurs, animateurs jeunesse, policiers municipaux, employés du CCAS et personnes issues de la société civile travaillant sur le territoire politique de la ville), pendant huit mois, avec une focale sur les discriminations pour motif religieux, en regard du principe de laïcité. L'objectif était de permettre d'avoir les clefs d'analyse pour poser les bases d'une éthique professionnelle de la non-discrimination, de croiser leurs regards afin d'être en mesure de proposer et de partager des postures professionnelles communes pour tous.

L'intérêt de ces démarches est de rappeler en premier lieu que la République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes (loi de 1905). La laïcité est un système juridique qui amène la question suivante : jusqu'où la liberté de croire peut s'exprimer sans entraver la liberté de ne pas croire et réciproquement ? Avoir inclus ces actions dans des démarches de lutte contre les discriminations apparaît encore plus pertinent aujourd'hui qu'hier, compte tenu de l'instrumentalisation de la laïcité qui est faite à des fins de racialisation de la société. ■

Sophie Ebermeyer
et Hakima Necib

1 - À voir sur : <http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr>

2 - D. Bouzar, *Laïcité, égalité : guide à l'usage des professionnels*, Grenoble Alpes Métropole, février 2014, *Notre quotidien dans la laïcité*, Saint-Martin-d'Hères, novembre 2013, *L'égalité au quotidien. Discrimination et harcèlement*, Saint-Martin-d'Hères, juin 2014.